

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

(MENSUEL)

N° 267. — Mars 1905.

AVIS.

La prochaine séance aura lieu le *Mardi 14 Mars 1905, à deux heures et demie précises, dans la salle ordinaire des réunions, place du Parvis-Notre-Dame.*

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Programme du concours agricole de Crépy-en-Valois au point de vue des moissonneuses.
- 2^o Sociétés de secours mutuels et retraites ouvrières.
- 3^o Les prix de la laine.
- 4^o Les achats directs par l'Administration de la Guerre.

SENLIS
IMPRIMERIE E. VIGNON
1, rue Saint-Pierre, 1.

—
1905

SOMMAIRE :

Composition du Bureau et Liste des membres de la Société.
Procès-verbal de la séance du 14 Février 1905.
Transport dans les champs.
La production et le prix des laines.
Le moissonnage des céréales.
Chronique de la *Société Agricole* : Revue mensuelle des cours.

Tarif des Annonces

Les annonces à insérer dans le Bulletin de la Société, en dehors du texte et sans garantie de sa part, sont tarifées ainsi qu'il suit pour chaque insertion :

Une page.....	10 fr. » »
Une demi-page.....	5 » »
Un quart.....	2 50
Un huitième.....	1 25
Un seizième.....	0 75
Petites annonces de 25 mots..	0 25

Il suffit d'en adresser le texte avec un mandat-carte du prix du tarif à M. VIGNON, imprimeur à Senlis.

MM. les Cultivateurs pourront ainsi annoncer les *ventes ou achats d'animaux, de semences, etc.*, à des conditions très réduites.

Le Gérant : L. FAUTRAT.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

N° 267. — Mars 1905.

Composition du Bureau de la Société pendant l'année 1905.

- MM. Martin, Léon, ancien député, *président*.
Sagny, Isidore, chevalier du Mérite agricole, *1^{er} vice-président*.
Devouge, Auguste, chevalier du Mérite agricole, *2^e vice-président*.
Fautrat, Léon, chevalier de la Légion d'honneur, *secrétaire*.
Roland, Léon, de Courtillet, officier du Mérite agricole, *vice-secrétaire*.
Roland, Auguste, *membre du Bureau*.
Bernier, Arthur, *id.*
Delaunay, Paul, *id.*
Lelièvre, secrétaire de la Sous-Préfecture, officier de l'Instruction publique, chevalier du Mérite agricole, *trésorier-archiviste*.

Liste par ordre d'admission des Membres de la Société.

1. Mancheron aîné, cultivateur à Saint-Leu-d'Esserent, membre honoraire.
2. Bernier, Arthur, propriétaire-cultivateur à Eve, par Le Plessis-Belleville.
3. Sagny aîné, propriétaire à Crépy, chevalier du Mérite agricole (1^{er} Vice-Président).
4. Cureau, propriétaire à Mermont, commune de Crépy.
5. Sagny, Léon, propriétaire à Senlis.
6. Leduc, Alphonse, propriétaire-cultivateur à Saint-Nicolas, près Senlis.
7. Robouïam, vétérinaire, officier du Mérite agricole, à Rully.
8. Berthélemy, propriétaire à Creil.
9. Hervaux, Onésime, maire de Silly-le-Long, par Le Plessis-Belleville.

10. Devouge, maire de Brasseuse, chevalier du Mérite agricole, à Senlis (2^e Vice-Président).
11. Martin, Léon, ancien député, agriculteur et maire à Ermenonville (Président).
12. Thiénard, Louis, chevalier du Mérite agricole, à Senlis.
13. Roland, Auguste, propriétaire à Senlis.
14. Clanchet, Edouard, à Senlis, membre honoraire.
15. Boucher, Camille, cultivateur, maire de Barbery.
16. Roland, Edmond, maire, cultivateur à Boasne, par Barbery.
17. Sainte-Beuve, Octave, ancien cultivateur, à Nanteuil.
18. Duvivier, cultivateur, maire de Russy-Bémont, par Vaumoise.
19. Dendeleux, Hippolyte, chevalier du Mérite agricole, 109, rue Lafayette, Paris.
20. Dupuis, conseiller général, à Pontarmé, par La Chapelle-en-Serval.
21. Lemoine, Alfred, cultivateur à Duvy.
22. Hervaux, Félix, cultivateur, maire de Fresnoy-le-Luat.
23. Vigreux, Paul, cultivateur, maire de La Villeneuve-sous-Thury, par Thury-en-Valois.
24. Vigreux, Victor, cultivateur à Silly-le-Long, par Le Plessis-Belleville.
25. Patria père, propriétaire à Senlis.
26. Sarazin, cultivateur à Eve, par Le Plessis-Belleville.
27. Gibert, à Villers-Cotterêts (Aisne).
28. Garnier, Bernard, cultivateur à Crépy.
29. Lefèvre, Paul, cultivateur à Oignes, par Nanteuil.
30. Dhuicque, Anatole, cultivateur à Brégy, par Nanteuil.
31. Fautrat, ancien inspecteur des forêts, à Senlis (Secrétaire).
32. Thiéquot, René, marchand grainetier à Senlis.
33. Darras, cultivateur, maire de Villers-Saint-Frambourg, par Barbery.
34. Meignen, Paul, cultivateur à Huleux, commune de Néry, par Béthisy-Saint-Pierre.
35. Punant, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire de Crépy-en-Valois.
36. Vincent, Charles, cultivateur à Silly-le-Long, par Le Plessis-Belleville.
37. Garnier, cultivateur à Oignes, par Nanteuil-le-Haudouin.
38. Corbie, Eugène, cultivateur, maire de Rozières, par Nanteuil.
39. Corbie, Emile, rentier à Compiègne.
40. Moquet, Charles, chevalier du Mérite agricole, cultivateur, maire de Brégy, par Nanteuil.

41. Delamarre, ancien vétérinaire, chevalier du Mérite agricole, à Acy-en-Multien.
42. Fercot, Thomas, cultivateur à Verberie.
43. Caffin, Donatien, propriétaire à Boran.
44. Serrin, conseiller général, à Neuilly-en-Thelle.
45. Gaillard, député, à Précly-sur-Oise, ou à Paris, rue de l'Elysée, 22.
46. Collinet, maire de Puisieux-le-Hauberger, par Bornel.
47. Franck Chauveau, sénateur, 106, rue de la Faisanderie, Paris, ou à Saint-Christophe, par Pont-Sainte-Maxence.
48. Delacour, cultivateur à Chambly.
49. Boucher, Alfred, cultivateur à Morangles, par Neuilly.
50. Delamotte, ancien cultivateur, à Saint-Leu-d'Esserent.
51. Bastin, cultivateur à Neuilly-Saint-Front (Aisne).
52. Bataille, Achille, cultivateur à Borest, par Senlis.
53. Meignan, Léon, cultivateur à Champlieu, commune d'Orrouy.
54. Parmentier, Prosper, ancien cultivateur, à Crépy.
55. Heaumé, propriétaire à Chantilly.
56. Gatté, Zacharie, propriétaire à Crépy.
57. Roland, Léon, cultivateur, officier du Mérite agricole, à Courtillet, par Senlis (Vice-Secrétaire).
58. Moquet, Eugène, chevalier du Mérite agricole, cultivateur à Balagny-Chamant, par Senlis.
59. Delaunay, Georges, cultivateur à Rully.
60. Rudault, propriétaire à Nanteuil-le-Haudouin.
61. Chézelles (vicomte Arthur de), château de Boulleau, par Lierville (Oise).
62. Delorme, Hippolyte, cultivateur à Rozières, par Nanteuil.
63. Dubourg, Emile, cultivateur à Silly-le-Long, par Le Plessis-Belleville.
64. Corbie, Léon, cultivateur et maire à Montagny, par Nanteuil.
65. Decaux, Paul, propriétaire à Senlis.
66. Benoist, Olivier, chevalier du Mérite agricole, ancien notaire, à Senlis.
67. Frémy, propriétaire à Senlis.
68. L'Hoste, Auguste, cultivateur à Versigny, par Nanteuil.
69. Parent, cultivateur à Mortefontaine, par Plailly.
70. Heurlier, cultivateur à Thury-en-Valois.
71. Dumont, Léon, chevalier du Mérite agricole, cultivateur à Thury-en-Valois.
72. Seillière (baron), au château de Mello, par Cires-les-Mello.

73. Périer, maître-carrier à Saint-Leu-d'Esserent.
74. Obry, cultivateur à Creil.
75. Turquet, J.-B., conseiller d'arrondissement, à Avilly, par Senlis.
76. Turquet, Alphonse, propriétaire à Saint-Firmin, par Chantilly.
77. Ferry, Constant, cultivateur et maire à Trumilly, par Crépy.
78. Lécuyer, Etienne, meunier à Senlis.
79. Delaunay, Paul, cultivateur et maire à Chamicy-Rully.
80. Roland, Félix, chevalier du Mérite agricole, cultivateur à Barbery.
81. Roland, Emile, cultivateur à Montépilloy, par Barbery.
82. Berdin, conseiller général, à Pont-Sainte-Maxence.
83. L'Hoste, négociant à Duvy.
84. Tartier, cultivateur et maire à Eve, par Le Plessis-Belleville.
85. Cambacérès (comte de), propriétaire, 6, avenue d'Iéna, à Paris.
86. Coster (baron), propriétaire, 1, square du Roule, Paris.
87. Leloup, Eugène, chevalier du Mérite agricole, cultivateur et maire à Bouillancy, par Acy.
88. Toupet, Eugène, cultivateur et maire à Fonteneil, commune de Vez, par Villers-Cotterêts.
89. Radziwill (prince Constantin), au château d'Ermenonville.
90. Moquet, Albert, cultivateur, maire de Feigneux, par Crépy.
91. Menot, Alphonse, chevalier du Mérite agricole, constructeur, à Acy-en-Multien.
92. Proffit, Anatole, cultivateur à Bouillancy, par Acy.
93. Boisseau, Lucien, cultivateur à Chantemerle, commune de Lagny-le-Sec.
94. Devouge, Paul, cultivateur à Brasseuse, par Barbery.
95. Collinet, cultivateur à La Villeneuve-sous-Thury, par Thury-en-Valois.
96. Delury, régisseur de la ferme de la Gâtelière, à Senlis.
97. Margry, Amédée, propriétaire à Senlis.
98. Lelièvre, chevalier du Mérite agricole, secrétaire de la sous-préfecture, à Senlis (Trésorier).
99. Longuet, Frédéric, cultivateur, conseiller d'arrondissement, officier du Mérite agricole, à Marolles, par La Ferté-Milon.
100. Parmentier, Edme, cultivateur à Saint-Mard, par Villers-Cotterêts.
101. Huraux, Paul, cultivateur à Mermont, commune de Crépy.
102. Duchauffour, cultivateur à Bray, commune de Rully.
103. Havy, ancien maire, à Saint-Gervais-Pontpoint, par Pont.
104. Perceval, cultivateur, maire de Verneuil.
105. Oury père, cultivateur, maire de Boullarre, par Betz.

106. Levasseur, propriétaire à Villevert-Senlis.
107. Boufflerd, chevalier du Mérite agricole, cultivateur, maire de Rééz-Fosse-Martin, par Aey.
108. Bataille, Louis, cultivateur, maire du Plessis-Belleville.
109. Maurice, chevalier du Mérite agricole, cultivateur à Macquelines, commune de Betz.
110. Deblois, ancien cultivateur, à Senlis.
111. Triboulet, Albert, cultivateur, maire de Bargny, par Betz.
112. Proffit, cultivateur et maire à La Grange-au-Bois, commune de Thury-en-Valois.
113. Proffit, cultivateur, maire de Mareuil-sur-Ourcq.
114. Cartier, cultivateur, maire d'Ormoy-le-Davien, par Betz.
115. Delire, Edouard, cultivateur à Gondreville, par Vaumoise.
116. Duplessier, cultivateur à Ducey, commune de Fresnoy-le-Luat.
117. Petit, Pierre, cultivateur, maire de Béthancourt, par Orrouy.
118. HenneGuy, Pierre, cultivateur à Saint-Leu-d'Esserent.
119. Gentil, chevalier du Mérite agricole, ingénieur-agronome, à Chantilly.
120. Mouy, pharmacien de 1^{re} classe, juge au Tribunal de Commerce, à Senlis.
121. Longuet, Emile, cultivateur à Russy-Bémont, par Vaumoise.
122. Hurand, cultivateur, maire de Rouvres, par Betz.
123. Prévost, cultivateur à Auger-Saint-Vincent, par Crépy.
124. Sagny, René, cultivateur au Murger, par Verberie.
125. Devouges, Eugène, cultivateur et maire à Fay, par Saintines.
126. De Marcillac, à Bessemont, par Villers-Cotterêts.
127. Prévost, Edouard, courtier, 254, Bourse du Commerce, Paris.
128. Roland, Henri, cultivateur à Nanteuil-le-Haudouin.
129. Gatté, Jules, cultivateur à Sainte-Luce, par Béthisy-Saint-Pierre.
130. Corbie, Ernest, rentier à Nanteuil.
131. Vantroys, licencié en droit, ancien avoué, à Senlis.
132. De Sancy de Parabère, propriétaire à Boran.
133. De Cornois, fabricant de sucre et maire de Vauciennes, par Villers-Cotterêts.
134. Bataille, Frédéric, cultivateur à Lagny-le-Sec, par Le Plessis-Belleville.
135. Dupille, Gustave, cultivateur et maire à Lagny-le-Sec, par Le Plessis-Belleville.
136. Lefèvre, cultivateur à Neuilly-en-Thelle.
137. Picard, cultivateur à Neuilly-en-Thelle.
138. Rouzé, maire de Chambly.

139. Mercier-Grivot, cultivateur à Lamberval, par Neuilly.
140. Lheurin fils, cultivateur à Boran.
141. Ribes (comte de), propriétaire, maire de Belle-Eglise, par Bornel.
142. Biet, Louis, cultivateur au Mesnil-Saint-Denis, par Neuilly.
143. Mercier, Jules, cultivateur à Morangles, par Neuilly.
144. Murat (prince), propriétaire à Chambly.
145. Auvert, Eugène, cultivateur à Chambly.
146. Waru (de), propriétaire, maire de Senlis, au château de Bellefontaine.
147. Veckmann, constructeur à Crépy.
148. Lavaux, cultivateur au Plessis-Belleville.
149. Mauger, géomètre diplômé, à Chantilly.
150. Bergeron, cultivateur à Fontaine-les-Corps-Nuds, par Senlis.
151. Gourdin, Léonard, cultivateur à Morangles, par Neuilly.
152. Delorme, chevalier du Mérite agricole, propriétaire à Nanteuil.
153. Moquet, Lucien, cultivateur à Montlévéque, par Senlis.
154. Cagny, Paul, officier du Mérite agricole, vétérinaire à Senlis.
155. Roland, Georges, cultivateur à Beaulieu, par Baron.
156. Raoult, Henri, cultivateur à Léviguen, par Betz.
157. Marchand, cultivateur, maire de Ver, par Le Plessis-Belleville.
158. Morize, cultivateur à Betz.
159. Lemoine, Charles, cultivateur à Duvy.
160. Boulanger, cultivateur à Creil.
161. Gonnet, chevalier du Mérite agricole, cultivateur à Malassise, par Creil.
162. Rothschild (baron Gustave de), à Laversine, par Creil.
163. Rothschild (baron Henri de), 33, faubourg Saint-Honoré, Paris.
164. Petit, Lucien, cultivateur, maire de Chevreuille, par Nanteuil.
165. Corbie, Albert, cultivateur à Feigneux, par Crépy.
166. Lucy, cultivateur à Trumilly, par Crépy.
167. Martin, Albert, cultivateur à Ermenonville.
168. Sainte-Beuve, avoué à Senlis.
169. Bonamy, agent général de la C^{ie} d'assurances « l'Abeille », à Senlis.
170. M^{me} Lagarde, 13, rue du Conservatoire, Paris.
171. Bocquentin, administrateur du Domaine de Laversine, par Creil.
172. Gramont (duc de), propriétaire à Mortefontaine, par Plailly.
173. Demachy, propriétaire, maire d'Ognon, par Barbery.
174. Buat, carrossier à Senlis.
175. Havy, chevalier du Mérite agricole, cultivateur à la ferme de la Forêt-Pontpoint, par Pont.

176. Préault, cultivateur à Nanteuil-le-Haudouin.
177. Bédoyère (comte de), maire de Raray, par Rully.
178. Delaunay, notaire à Senlis.
179. Bonnet, Gaston, négociant en laines à Senlis.
180. Obry fils, cultivateur à Creil.
181. Saint-Ouin, 26, boulevard Richard-Lenoir, Paris.
182. Leroy, Léon, grainetier à Senlis.
183. Verbyst, cultivateur à Antilly, par Betz.
184. Kersaint (comte de), conseiller général, maire de Versigny, par Nanteuil.
185. Pontalba (de), maire de Montlévéque, par Senlis.
186. Duval, Charles, cultivateur à Vez, par Villers-Cotterêts.
187. Leroux, quincaillier à Senlis.
188. Robert, Michel, négociant à Senlis.
189. Tirlet fils, cultivateur à Raray, par Rully.
190. Audigier, député de l'Oise, chevalier du Mérite agricole, à Senlis.
191. Drivière père, agent général d'assurances à Senlis.
192. Barbery, cultivateur à Sennevières, par Nanteuil.
193. Masson, architecte-paysagiste à Gouvieux.
194. Delorme, Léon, cultivateur à Montagny-Sainte-Félicité, par Nanteuil.
195. Verbyst, Vital, cultivateur à Baron.
196. Dieu, Auguste, cultivateur à Montagny-Sainte-Félicité, par Nanteuil.
197. Frémin, Hippolyte, cultivateur à Montagny-Ste-Félicité, par Nanteuil.
198. Huvier, chevalier du Mérite agricole, cultivateur à Cuvergnon, par Betz.
199. Bahu, cultivateur à Cuvergnon, par Betz.
200. Gallet, régisseur du Domaine de Chaâlis, par Senlis.
201. Mantel, cultivateur à Duvy.
202. Lemaire, maire de Villeneuve, par Verberie.
203. Corbon, conseiller d'arrondissement, à Verberie.
204. Halinbourg, conseiller général, 39, rue François 1^{er}, Paris.
205. Luppé (marquis de), maire, château de Beaurepaire, par Pont.
206. M^{me} Viat, 42, rue Vignon, Paris.
207. Coursin, vétérinaire à Pont-Sainte-Maxence.
208. Gourdin, Désiré, cultivateur à Morangles, par Neuilly-en-Thelle.
209. Lepape, quincaillier à Senlis.
210. Blot, Ernest, cultivateur et maire à Rhuis, par Verberie.
211. Valentin, architecte à Senlis.
212. Nazart, cultivateur à Ver, par Le Plessis-Belleville.
213. Pavette, officier du Mérite agricole, inspecteur primaire à Senlis.

214. Eclancher, maire, directeur de la Sucrerie, à Saint-Leu-d'Esserent.
215. Guibert, Léon, cultivateur à Ermenonville.
216. Rommetin, Frédéric, cultivateur au Plessis-Belleville.
217. Chartier, Amédée, cultivateur au Plessis-Belleville.
218. Lefèvre, Félix, cultivateur à Oignes, par Nanteuil.
219. Perceval fils, cultivateur à Verneuil.
220. Parmentier, Gaston, cultivateur à La Borde, par Rully.
221. Dupille, Ernest, cultivateur à Nanteuil.
222. Duflocq, cultivateur à Eve, par Le Plessis-Belleville.
223. Baslu, Emile, négociant à Margny-lès-Compiègne.
224. Boucher, Léon, cultivateur à Bray-Rully.
225. Boucher, Emile, cultivateur à Barbery.
226. Robinet, cultivateur à Baron.
227. Debarle-Happert, cultivateur à Acy-en-Multien.
228. Roland, Gustave, cultivateur à Fresnoy-le-Luat.
229. Petit, notaire à Senlis.
230. Langlois, propriétaire à Senlis.
231. Deblois fils, cultivateur à Ducy, par Fresnoy-le Luat.
232. Laurent, quincaillier à Senlis.
233. Courtier, André, cultivateur, maire de Villers-Saint-Genest, par Betz.
234. Moullé, Henri, cultivateur à Silly-le-Long, par Le Plessis-Belleville.
235. Meunier Emile, négociant en charbons à Crépy.
236. Peters, Henri, au Plessis-Châtelain, par Crépy-en-Valois.
237. Magdelain, chevalier du Mérite agricole, maire de Nanteuil.
238. Jacob, Pierre, propriétaire, rue du Châtel, 23, à Senlis.
239. Delorme, Alfred, cultivateur à Nanteuil-le-Haudouin.
240. Lavallart, Pierre, cultivateur au Luat, par Fresnoy-le-Luat.
241. Patria, Henri, cultivateur à Fourcheret, par Senlis.
242. Perceval, Arthur, cultivateur à Moru-Pontpoint, par Pont.
243. Fournier, Albert, cultivateur à Rouvres, par Betz.
244. Mareux, propriétaire à Betz.
245. Morize, Gaston, grainetier à Betz.
246. Deneuille, Paul, constructeur-mécanicien à Acy-en-Multien.
247. Menot, Camille, constructeur-mécanicien à Acy-en-Multien.
248. Menot, Gaston, constructeur-mécanicien à Acy-en-Multien.
249. Roussel, Pierre, cultivateur à Borest, par Senlis.
250. Manteaux, maire de Cuvergnon, par Betz.
251. Brisset, cultivateur à Betz.

252. Pierret, Paul, propriétaire à Eve, par Le Plessis-Belleville.
253. Madère, Léon, à Beaulieu-le-Neuf, par Baron.
254. Lebon-Hervaux, Amédée, cultivateur à Bois-Milon, par Betz.
255. Dhuicque, Félix, à Brégy, par Nanteuil.
256. Dhuicque, Constant, à Brégy, par Nanteuil.
257. M^{me} Huet, à Rééz-Fosse-Martin, par Acy-en-Multien.
258. Soualle, président du Tribunal de commerce, chevalier du Mérite agricole, à Pont-Sainte-Maxence.
259. Dumont, Charles, à Thury-en-Valois.
260. Draps, Georges, cultivateur à Étavigny, par Acy-en-Multien.
261. Fleurot, cultivateur à la Ferme de Bouville, par Duvy.
262. Cazin, Emile, cultivateur, maire de Lévigney, par Betz.
263. Richefeu, Charles, propriétaire, maire de Gondreville, par Vaumoise.
264. Piot, Jules, cultivateur à Etavigny, par Acy-en-Multien.
265. Sauvage, Eugène, propriétaire à Senlis.
266. Lalis, constructeur à Liancourt.
267. Ancellin, cultivateur à Cuvergnon, par Betz.
268. Sauvage, Alfred, cultivateur à Saint-Ladre, par Crépy.
269. Molay, cultivateur à Rozières, par Nanteuil.
270. Praquin-Punant, grainetier à Crépy.
271. Gréhan, Pierre, cultivateur à Crépy.
272. Frère, courtier en fourrages à Crépy.
273. Belloy (de), propriétaire-cultivateur à Rozoy-en-Multien, par Acy.
274. Roulon, Henri, cultivateur à Néry, par Béthisy-Saint-Pierre.
275. Varlet, cultivateur à Verrines, par Béthisy-Saint-Pierre.
276. Scart, Jules, propriétaire à Saint-Germain, par Crépy.
277. Vuattebled, Léon, cultivateur à Nanteuil-le-Haudouin.
278. Vuattebled fils, cultivateur à Nanteuil-le-Haudouin.
279. Lecourt, Arthur, cultivateur à Vémars (Seine-et-Oise).
280. Montigny, vice-président de la Société d'horticulture, à Senlis.
281. Chéron, cultivateur à Fontaine-les-Cornus, par Senlis.
282. Lecœur, meunier à Pontarmé, par La Chapelle-en-Serval.
283. Morcrette, pharmacien à Senlis.
284. Turquet de la Boiserie (le comte), vice-président de la Société d'horticulture, à Senlis.
285. Lecomte, chevalier du Mérite agricole, sous-préfet de Senlis.
286. Pion, directeur de la Banque de France, à Compiègne.
287. Proffit, Louis, cultivateur à Mareuil.

Instituteurs.

1. Lavallée, instituteur à Borest, par Senlis.
2. Vimeux, chevalier du Mérite agricole, instituteur à Fresnoy-la-Rivière.

Sociétés et membres correspondants :

1. Le Bulletin de la Société agricole, horticole et industrielle de Beauvais.
2. L'Agronome praticien, de la Société d'agriculture de Compiègne.
3. Le Bulletin de Société d'agriculture de Clermont.
4. Le Bulletin de la Société d'horticulture de Senlis.
5. Le Bulletin du Comité archéologique de Senlis.
6. Bulletin-Journal de la Société d'agriculture de l'Allier, à Moulins.
7. Le Cidre et le Poiré (1), à Argentan (Orne).
8. La Société centrale d'agriculture du département de Seine-Inférieure, place Saint-Hilaire, 4, à Rouen.
9. Le Comice agricole de Béthune (Pas-de-Calais).
10. La Société d'agriculture de Melun.
11. Le Journal La Pomme de terre, 12, rue Saint-Amand, à Anzin-les-Valenciennes.
12. Le Bulletin agricole de Mantes, place de la République.
13. Le Professeur départemental d'agriculture, à Beauvais.

Par abonnement :

1. Le Bulletin de la Société des agriculteurs de France, 1, rue Le Peletier, à Paris.
2. Le Journal de l'Agriculture, 2, carrefour de l'Odéon, à Paris.
3. La Réforme Economique, 10, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.
4. Le Travail National, 1, place Boieldieu, à Paris.

N. B. — *Les Sociétés correspondantes sont invitées à adresser les journaux et communications d'intérêt général à M. FAUTRAT, Secrétaire de la Société d'agriculture, à Senlis (Oise).*

(1) Nous recommandons à nos collègues ce journal, qui, au triple point vue scientifique, pratique, et commercial, est d'un grand intérêt.

Compte Rendu des Travaux de la Société.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU MARDI 14 FÉVRIER 1905

PRÉSIDENCE DE M. SAGNY, VICE-PRÉSIDENT.

Etaient présents au Bureau : MM. Sagny, Devouge, Auguste Roland, Léon Roland. MM. Léon Martin et Léon Fautrat s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Il est procédé au dépouillement du vote pour la nomination d'un membre du Bureau, en remplacement du regretté M. Rommetin.

Les suffrages exprimés ont été de cent soixante-douze.

Ont obtenu : M. Paul Delaunay, 90 voix ; MM. Alfred Lemoine et Félix Hervaux, chacun 37 voix ; M. Constant Ferry, 7 voix.

M. Delaunay ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé par M. le Président membre du Bureau.

M. Bénard, par une lettre dont il est donné lecture, informe la Société que la Société nationale d'Agriculture se propose de décerner un prix à la plus ancienne famille d'agriculteurs de France, et demande à la Société de Senlis de vouloir bien, s'il y a lieu, désigner un candidat. La Société désigne, pour cet honneur, M. Lefèvre, d'Ognes, lauréat du Concours de Beauvais.

M. le Président donne à la Société des indications sur l'organisation des sociétés de secours mutuels et des retraites ouvrières.

A 65 ans, il est possible d'obtenir une rente de 100 francs, par un versement de 3 fr. 64 commencé à 20 ans. Si le versement est de 7 fr. 28, la retraite est de 200 francs. S'il s'élève à 10 fr. 92, la rente est de 300 francs.

La Société décide que l'étude de ces intéressantes questions regardant le travail agricole, sera faite dans une prochaine séance, pour permettre aux membres de réfléchir sur cette importante question.

M. le Président, au nom de M. Martin, exprime l'avis que la Société des Agriculteurs de France pourrait se joindre à la Société de Senlis pour organiser un concours de moissonneuses-licuses. Les exposants ne demandent pas de classement. Un diplôme et une médaille seraient donnés aux conducteurs résidant dans le département. La Société réserve la solution à donner à cette question.

M. le Président entretient la Société des achats directs faits aux cultivateurs par le Ministère de la Guerre. La Société est d'avis qu'il y a lieu d'encourager vivement les agriculteurs à réaliser ces ventes, qui constituent pour les produits du sol des débouchés nouveaux.

La Société remet à une prochaine séance la question de la tuberculose bovine, qui intéresse à un si haut degré nos populations rurales.

Sont présentés et admis comme membres de la Société : MM. Lecomte, sous-préfet, à Senlis, et Pion, directeur de la Banque de France, à Compiègne.

M. Proffit (Louis), à Mareuil, est également admis comme membre de la Société.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Transport dans les champs.

La difficulté d'enlever les récoltes dans les terres molles, souvent détremées par les pluies (en particulier pour les betteraves), a conduit à l'emploi de petits chemins de fer portatifs, à voie étroite, dans bon nombre de nos exploitations. On peut considérer le chemin de fer comme ne servant qu'à amener la récolte au bord d'un chemin, où elle est reprise par les véhicules ordinaires qui, roulant sur une voie solide, peuvent transporter de fortes charges. Inversement le même matériel peut servir, dans certains cas, à transporter dans les champs le fumier déposé au bord d'un chemin par les voitures.

Le coefficient de roulement sur ces chemins de fer à voie étroite, est d'environ 0,006 à 0,007 ; dans les cas les plus défavorables (voie inégale, rails garnis de terre, wagons en mauvais état, non graissés), nous avons constaté un coefficient de roulement voisin de 0,012.

Dans les champs, et à plat, un cheval ou un bœuf de nos exploitations ne tire pas plus de 500 à 600 kilogr. de charge utile, tandis qu'avec le petit chemin de fer il peut tirer pratiquement des charges utiles de 2.000 à 2.500 kilogr.

Voici quelques indications relatives à l'emploi du matériel Decauville, nécessaire au débardage des grands champs de betteraves des environs de Paris : les racines sont jetées dans des civières pleines ou à claire-voie (1), portées à bras sur des zones larges de 15 mètres à droite et 15 mètres à gauche d'une ligne jusqu'aux wagonnets roulant sur voie de 0^m40 d'écartement, pesant 4 kilogr. 500 le mètre (2). Pendant qu'un train est en décharge,

(1) Les civières à claire-voie pèsent vides 18 kilogr. et peuvent contenir jusqu'à 120 et 150 kilogr. de betteraves.

(2) On recommande aujourd'hui pour les grandes exploitations la voie de 0^m50 recevant des wagons à bascule cubant de 400 à 500 décimètres cubes, qui n'ont pas, dans beaucoup de circonstances, les avantages des petits porteurs de 0^m40, à civière, très applicables dans un grand nombre de cas.

le long du chemin, les hommes qui travaillent remplissent les civières, et l'animal (ou une paire de bœufs), ramène à vide l'autre train ; les hommes du chantier retirent alors les civières vides des wagons, et les remplacent par des civières pleines ; le train chargé rapidement, est ensuite conduit pour être déchargé, puis l'attelage prend le train vide pour le mener au point de départ, et ainsi de suite. Il se trouve une aiguille que le conducteur manœuvre d'un coup de pied à chaque voyage.

Un matériel complet présente les poids suivants :

	Poids.
<i>Voie :</i>	
400 mètres de voie (100 bouts de voie de 4 mètres)	4.200 k.
2 bouts de voie de 2 ^m 50	55
2 — de 1 ^m 25	28
6 bouts de voie courbe de 2 ^m 50 de rayon	165
4 — — de 1 ^m 25 —	55
1 croisement de voie	70
1 aiguille mobile	4
<i>Matériel roulant :</i>	
30 wagons porteurs à 2 essieux	1.800
45 civières à claire-voie	865
1 chaîne de traction de 4 ^m 50	7
<i>Accessoires :</i>	
1 pince à poser la voie	10
1 bidon à huile	2
Huile de graissage	10
Matériel de réparation	35
Pièces de rechange	110
Total	7.406 k.

valant au plus 3.800 francs.

Bien entendu la longueur de la voie peut être réduite ou augmentée selon la dimension des champs ; il en est de même pour ce qui concerne le nombre des wagons et des civières ; il faut en tout cas 3 civières pour 2 wagons, d'après l'organisation du chantier que nous venons d'indiquer (il y a toujours une civière par wagon à la décharge, et deux civières par wagon au point de chargement).

Le matériel, très léger, se déplace rapidement et facilement en déportant la

voie de chargement de 30 en 30 mètres, et les garages sont reportés de façon à permettre de chercher les récoltes à des distances de 385 à près de 400 mètres à droite et autant à gauche d'un chemin d'exploitation.

Quand les champs n'ont pas plus d'une centaine de mètres de profondeur on laisse en place le garage et on le raccorde avec la voie de chargement par un embranchement qu'on prolonge au fur et à mesure du déplacement de la voie ; la longueur de ce raccordement peut être de 200 mètres à droite ou 200 mètres à gauche.

Enfin, toujours en conservant en place le garage, on peut le raccorder avec une voie de chargement parallèle au chemin et, au fur et à mesure de l'avancement du travail, la voie est déportée de 30 mètres, puis d'autant, et ainsi de suite, aussi bien à droite qu'à gauche de l'axe du garage.

Nous trouvons dans nos notes, relevées à la ferme de Petit-Bourg, en 1879, que les chantiers composés de deux hommes au chargement, deux hommes au déchargement, un gamin et un cheval débardaient 1 hect. 20 par jour, et le poids manutentionné variait de 40.000 à 45.000 kilogr. par hectare. Les quatre hommes étaient payés à forfait à raison de 25 fr. l'hectare ; le gamin 2 fr., et le cheval 6 fr. par jour, soit par hectare :

Ramassage, chargement, déchargement et mise en tas . . .	25 f. »
Transport :	
Gamin	1 66
Cheval	5 »
	<hr/>
	31 66

soit environ 0 fr.80 par 1.000 kilogr., plus les frais d'amortissement, d'intérêt et d'entretien du matériel.

A la même époque, dans un champ voisin, le travail effectué par les procédés ordinaires à raison d'un hectare par jour, était fait par :

	fr.	c.
4 hommes (à forfait)	25	»
1 bouvier	3	50
2 tombereaux ; 6 bœufs à 3 fr.	18	»
	<hr/>	
	46	50

il y avait en plus 1 bouvier, 4 bœufs et un tombereau sur le chemin du champ à la ferme.

A Petit-Bourg on appliquait le même procédé au transport du fumier dans les champs, où il était mis en tas régulièrement espacés.

MAX RINGELMANN.

Note supplémentaire. — Pour l'application de ce genre de transport à nos cultures de betteraves, il serait nécessaire et probablement avantageux de charger de tout le travail l'équipe d'ouvriers qui entreprend ordinairement à tâche l'arrachage, le secouage et le chargement. Les civières seraient remplies directement par les arracheurs et portées sur les wagonnets. Il résulterait de ce fait plusieurs avantages ; le chargement même avec le transport des civières serait moins pénible et par conséquent moins onéreux que le chargement en tombereaux ; le travail se suivrait plus régulièrement. En effet les tombereaux qui se rendent directement aux fabriques partent tous en même temps et reviennent de même ; les ouvriers sont obligés d'arracher d'avance et de revenir en arrière pour charger, ils attendent ou ils se font attendre, d'où pertes de temps pour eux ou pour les attelages.

D'un autre côté, la mise en tas au bord de la route et le chargement sur les tombereaux qui vont à la fabrique, s'ils sont onéreux, remplacent le secouage et permettent de charrier à décrocher, c'est-à-dire de remplir le tombereau vide pendant que le tombereau plein effectue son voyage.

En résumé l'arrachage et le chargement sur wagons coûteraient plutôt moins cher que l'arrachage et le chargement en tombereaux ; la mise en tas et le rechargement sur le bord de la route équivaldraient au secouage comme prix et comme résultat ; enfin le travail serait plus régulier.

Mais tous les cultivateurs savent qu'il y aurait un bénéfice très considérable, en année humide surtout, à ne pas doubler ou tripler les attelages et mettre douze ou quatorze bœufs sur un tombereau ou tout au moins quatre par les temps les plus favorables. C'est une dépense qui ne se chiffre pas mais à laquelle il faut ajouter les voitures brisées et les animaux blessés ou fourbus.

Enfin le pétrissage de la terre par les animaux et les roues diminuent la récolte suivante dans une proportion qu'on n'ose pas chiffrer, mais qui n'est pas inférieure à 3 ou 4 quintaux de blé soit 60 à 80 francs par hectare.

Le même matériel peut servir à répartir les fumiers dans les terres et donne les mêmes avantages. La pratique de placer les fumiers en dépôt, à l'entrée des pièces de terre, sur le bord des routes, se répand de plus en plus à mesure que la culture devient plus intensive.

Les fumures ont lieu en hiver et il faut saisir le moment favorable d'une gelée ou d'un temps sec pour le transport dans l'intérieur et la répartition en petits tas. Ce temps est ordinairement court et il faut que l'approvisionnement complet nécessaire pour la pièce de terre soit fait d'avance afin que cette répartition soit faite en temps utile. Les dépôts présentent donc des avantages sérieux et le fumier s'y fait très bien sans perte de purin.

Le matériel des petits wagonnets Decauville peut donc servir encore en cette occasion.

Dans une ferme où l'on cultivérait 50 hectares de betteraves et fumerait 50 hectares de terre par an, ce matériel servirait à 100 hectares. Si l'on adopte pour l'amortissement, les réparations, le chiffre de 10 %, pour 3,800 francs le total serait de 380 francs, soit 3 fr. 80 par hectare. Les bénéfices couvriraient largement la dépense.

Ce système de transport a été déjà essayé mais aussi abandonné dans certaines exploitations, la raison principale était dans le déplacement des rails qui représente un travail assez pénible et dans l'ajustement quelquefois difficile des rails, ce qui amenait des déraillements, et aussi dans la fragilité de ce matériel qui une fois tordu ou forcé ne pourrait plus servir.

L'emploi de l'acier, sa légèreté et sa résistance pourraient, avec des agencements pratiques, faire disparaître ces inconvénients, et les petits chemins de fer Decauville rendraient de grands services dans les fermes qui, même moyennes, ont quelquefois 5 à 6 millions de kilogrammes tant de betteraves que de fumier, sans compter la marne, à transporter.

La question mérite d'être étudiée à nouveau et amenée rapidement à une solution pratique.

L. M.

La production et le prix des laines.

Il est utile, croyons-nous, de faire connaître à nos éleveurs de moutons et à nos syndicats agricoles, la situation nouvelle du marché des laines brutes. Les agriculteurs n'ont pas le temps de se renseigner et de suivre exactement, soit les fluctuations des cours, soit les événements extérieurs qui les expliquent. C'est par l'intermédiaire des syndicats créés en vue de la défense des intérêts agricoles qu'il est précisément possible d'éclairer nos habitants des campagnes sur l'importance de certains faits économiques.

La hausse actuelle des laines fines et communes est précisément un fait très intéressant dont tous les syndicats doivent être avertis. Cette élévation du cours des toisons n'est pas spéciale à la France, elle n'intéresse pas uniquement telle ou telle catégorie de laines. Non, elle est générale dans le monde, et doit être rattachée à des causes qui vont exercer la même influence pendant plusieurs années, de telle sorte qu'il ne s'agit pas d'une variation brusque mais d'un mouvement durable et d'un changement dont les effets seront *persistants en ce qui touche les prix*.

Pour bien prouver que la hausse n'est nullement spéciale à notre pays, il nous suffira de noter le cours de diverses laines sur le marché de Londres.

*Prix de la livre (1) de laine à Londres,
en francs et centimes.*

	LAINES MÉRINOS FINES			
	Port Philippe bonne	Adelaïde moyenne	Argentine moyenne	Cap p' lavage
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1900	1.95	1.70	1.45	1.35
1901	2.10	1.85	1.55	1.40
1902	2.75	2.35	1.90	1.75
1903	2.50	2.20	1.95	1.75
1904	2.70	2.40	2.05	1.90

Les laines dont il est ici question sous le nom de Port-Philippe et d'Adelaïde sont des fibres de mérinos australiens.

On voit que depuis quatre ans la hausse a été très rapide et très considérable. La laine mérinos est, en effet, devenue rare. L'Australie, le Tasmanie et la Nouvelle-Zélande, grands pays d'élevage du mérinos depuis cinquante ans, ont perdu une partie de leurs troupeaux. Voici les chiffres officiels qui se rapportent au total des effectifs dans toute l'Australasie :

Nombre de têtes de moutons en Australasie (2) (1892-1904).

	millions		millions
1892	124	1898	102
1893	120	1899	98
1894	120	1900	90
1895	111	1901	90
1896	102	1902	92
1897	98	1903	73

Dans l'année 1903 elle-même, les recensements opérés ont donné le chiffre de 74 millions de têtes pour la population ovine. De 1892 à 1904, la diminution des effectifs se traduit par 40 millions d'individus capables de porter une toison. C'est un véritable désastre dû, paraît-il, à des sécheresses exceptionnelles, désastre qu'on ne peut pas réparer immédiatement alors même que les circonstances climatiques seraient désormais plus favorables.

(1) Livre anglaise de 453 grammes.

(2) On appelle Australasie, l'Australie avec la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande.

La hausse des laines mérinos résulte de ce déficit énorme dans la production du mouton porte-laine, et cette hausse doit persister tant que les causes signalées continueront d'agir.

En outre, les Australiens comme les éleveurs de l'Argentine ou de l'Uruguay ont « croisé » leurs mérinos avec des reproducteurs venus d'Angleterre. Ils ont obtenu ainsi des animaux plus gros, plus pesants, plus en chair et en graisse, mais dont la toison a perdu naturellement ses qualités de finesse provenant du sang mérinos. Il y a dix ans, en 1895, la proportion des laines mérinos *pures* provenant d'Australasie ou de La Plata, s'élevait à 70 0/0 ; elle est tombée aujourd'hui à 51 0/0. En d'autres termes, la moitié des moutons australiens ou argentins sont des métis qui donnent des laines « croisées », c'est-à-dire des fibres textiles communes comme les races anglaises dont ils sont issus par croisement.

La laine mérinos est ainsi devenue rare pour deux raisons : 1° diminution du nombre absolu des individus ovins dans les grands pays d'élevage ; 2° augmentation du nombre des métis dont la laine est devenue commune.

Il donc est fort naturel que le prix des laines mérinos s'élève et continue à s'élever malgré la tendance actuelle à utiliser, surtout dans l'industrie, les fils de laine commune pour la production d'étoffes à bon marché.

D'ailleurs, le cours des laines ordinaires a subi, lui aussi, une hausse. A Londres, qui est le plus grand marché de laines du monde, aujourd'hui encore, on a coté les Australie « croisées » de la façon suivante :

Prix de la livre anglaise (453 grammes), en francs.

	AUSTRALIE CROISÉE			
	Fine	Assez fine	Moyenne	Commune
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1900	1.50	1.25	1.15	0.95
1901	1.60	1.10	0.80	0.65
1902	1.95	1.50	1.15	0.90
1903	2. »	1.60	1.40	1.10
1904	2.20	1.90	1.75	1.60

On constate que l'élévation des cours est considérable (30 à 40 0/0) depuis quatre ans pour les laines anglaises, *indigènes*, la hausse a été surtout remarquable en 1904 (50 0/0) !

Jamais la production totale des laines dites *coloniales* n'est tombée aussi bas qu'en 1904. Voici, par exemple, le nombre total des balles de laine importées en Europe et dans l'Amérique du Nord depuis 1895 ;

	Australasie	Cap	Total
	milliers	milliers	milliers
1895	2.001	269	2.270
1896	1.846	288	2.134
1897	1.834	274	2.108
1898	1.703	279	1.982
1899	1.641	267	1.908
1900	1.456	140	1.596
1901	1.745	217	1.962
1902	1.699	234	1.933
1903	1.451	234	1.685
1904	1.371	201	1.572

Or, tout le monde sait que les laines coloniales son indispensables pour assurer la marche de nos manufactures parce que la tonte nationale ne représente pas, en France par exemple, plus du *cinquième* des laines travaillées dans nos fabriques.

D'autre part, la consommation s'accroît ou tend à s'accroître dans le monde par suite du développement de la population et de la richesse générale. Le déficit reconnu de la production des laines coloniales ne peut donc avoir d'autre effet que de provoquer une hausse prolongée, persistante, jusqu'au moment où l'Australie, le Cap, l'Argentine auront reconstitué leurs troupeaux et développé rapidement leurs exportations. C'est là une œuvre difficile et longue. Les régions nouvelles favorables à l'élevage ne sont pas sans limites ; d'autre part, les faits récents nous prouvent que la mortalité peut décimer les troupeaux des pays neufs. Ce sont encore des causes de hausse ou de fermeté des cours, et il est bon que nos éleveurs soient avertis pour défendre leurs intérêts quand ils vendent leurs toisons.

On compte encore dans notre pays, en Bourgogne, dans le Soissonnais, en Brie et en Beauce, des agriculteurs qui n'ont pas renoncé aux mérinos. Ceux-là seront favorisés spécialement par la hausse très remarquable et inévitable des laines fines. Si même la laine mérinos reste à un prix élevé en raison des croisements opérés dans les colonies, il sera peut-être avantageux de revenir à l'élevage du mérinos là où il est à sa place, c'est-à-dire dans les régions où l'humidité du sol et du climat ne lui est pas défavorable. On connaît des variétés de mérinos améliorés et précoces qui ne le cèdent nullement aux variétés anglaises au point de vue du poids vif et du développement rapide. La baisse des laines fines a fait négliger ces variétés de mérinos et on

leur a préféré les Dishley ou les South-down. La hausse des laines fines peut modifier cette situation et donner à notre élevage une autre orientation. C'est le prix des laines qui règlera cette question et il est, pas conséquent, fort important de le connaître.

En tout cas, les faits actuels ont déjà la plus grande importance ; c'est ce que nous croyons avoir prouvé dans cet article. D. ZOLLA.

Le moissonnage des céréales.

On sait combien il est difficile d'établir des prix de revient en agriculture. J'ai recherché quels étaient les frais de moissonnage dans une ferme de 230 hectares en Seine-et-Marne, dans laquelle on cultive 80 hectares de blé et 80 hectares d'avoine. Afin d'obtenir un résultat plus exact, j'ai pris les dépenses des trois dernières années.

Tout d'abord, il y a lieu de s'arrêter sur les frais de détourage qui varient de 1 fr. 26 à 5 fr. 40 par hectare. On sait que dans la plupart des cas, avant de faire passer la moissonneuse, il y a lieu de couper à la main un passage de 1 m. 50 environ de large tout autour des champs à moissonner ; ces frais sont d'autant plus élevés que la surface des champs est plus petite. Dans un terroir morcelé ces dépenses sont considérables ; pour un champ carré d'un hectare, on doit couper à la main 750 mètres carrés ; pour un hectare en deux pièces, la surface est de 820 mètres carrés.

Dans les tableaux ci-joints l'amortissement est comptés 200 francs pour la lieuse et 300 francs pour les deux moissonneuses, soit 150 francs chacune. Je n'ai pas fait entrer en ligne de compte les pièces de rechange dont la dépense est très variable d'une année à l'autre.

De la moyenne de ces trois années, il résulte que le prix du moissonnage du blé a été de 34 fr. 85 avec la moissonneuse-lieuse et de 49 fr. 81 à la main, soit une économie de 14 fr. 91 par hectare. Quant à l'avoine, la dépense a été de 28 fr. 91 avec la moissonneuse-javeuse et de 37 fr. 58 à la main, d'où une économie de 8 fr. 67 en faveur de la machine.

Ces calculs ne sauraient s'appliquer à toutes les contrées de la France ; il faut tenir compte du prix de la main-d'œuvre, de la température au moment de la moisson, de l'état des récoltes, etc.

On ne s'explique pas pourquoi l'industrie française, qui est à même aujourd'hui de fournir à l'agriculture tous les instruments qui lui sont nécessaires, n'a pas cru devoir, jusqu'à présent, entreprendre la construction

en grand des moissonneuses et des lieuses dont le débit est largement assuré.

Il ne serait pas plus difficile, selon nous, de fabriquer des lieuses que des automobiles. Le développement merveilleux de cette industrie toute nouvelle dont la France a presque seule le monopole nous montre que nos industriels pourraient fabriquer les moissonneuses nécessaires à l'agriculture.

JULES BÉNARD.

1902	Dépenses totales.				Dépense moyenne à l'hectare.			
	Moissonn.- lieuse.		Moissonn.- javeleuses.		Sapes et faux.		Moissonn.- javeleuse.	
	Blé.	Avoine.	Blé.	Avoine.	Blé.	Avoine.	Blé.	Avoine.
	32 hect. 46	64 hect. 01	38 hect. 69	49 hect. 45	1 hect.	1 hect.	1 hect.	1 hect.
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
Détourage.....	69.00	100.50			2.12	1.57		
Conduc ^r de moissonneuses 1.	117.00	128.00			3.60	1.99		
Mise en tas des gerbes.....	148.80				4.58			
Fauchage et sapage.....			1,174.50	411.50			30.43	21.15
Liage.....		752.00	587.50	205.70		11.74	15.22	10.57
Ficelles, liens et tilles 2.....	198.00	277.00	270.00	80.85	6.00	4.32	6.99	4.15
Affutage lames et répar.....		22.50				0.35		
Relever tas; retourner jav. 4..	18.00		31.00	17.00	0.55		0.80	0.87
Huile.....	12.00	15.00			0.36	0.23		
Amortissement 5.....	200.00	300.00			6.16	4.69		
Chevaux p ^r moissonneuses 6..	255.00	198.00			7.86	3.09		
Totaux.....	1,017.80	1,793.00	2,063.00	715.05	31.23	27.98	53.44	36.74

1. La lieuse employant 2 charretiers se relayant et les javeleuses 1 seul chacune.
2. La ficelle à 105 francs les 100 kilog., les rotins à 6 francs et les tilles 3 francs.
3. Ne sont pas comptées les pièces de rechange; la lieuse employait une lame ne s'affutant pas.
4. Presque pas de pluie et vent en 1902.
5. Une lieuse et 2 javeleuses.
6. La lieuse employait 6 chevaux à 3 fr. par jour (par suite d'un relai). Les javeleuses chacune 2 chevaux.

1903	Dépenses totales.				Dépense moyenne à l'hectare.			
	Moissonn.- lieuse.		Moissonn.- javeleuses.		Sapes et faux.		Moissonn.- javeleuse.	
	Blé.	Avoine.	Blé.	Avoine.	Blé.	Avoine.	Blé.	Avoine.
	13 hect. 32	76 hect. 82	49 hect. 82	46 hect. 04	1 hect.	1 hect.	1 hect.	1 hect.
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
Détourage 1.....	72.00	96.50			5.40	1.26		
Conduc ^r de moissonneuses 2.	42.00	94.00			3.15	1.23		
Mise en tas des gerbes.....	66.60				5.00			
Fauchage et sapage.....			1,470.40	360.30			29.51	22.40
Liage.....		880.80	735.20	201.75		11.53	14.76	12.58
Ficelles, liens, rotins 3.....	84.00	246.00	268.00	52.00	6.30	3.22	5.38	3.24
Affutage et réparations lames		55.00				0.72		
Relever tas, retourner jav. 4.	63.00	120.00	48.50	6.00	4.72	1.57	0.97	0.37
Huile.....	4.00	11.00			0.30	0.14		
Amortissement.....	200.00	300.00			15.01	3.93		
Chevaux p ^r moissonneuses 5.	96.00	141.00			7.20	1.84		
Totaux.....	627.60	1,964.30	2,522.10	619.05	47.09	25.44	50.62	38.59

1. Quelques places versées coupées à la sape : la lieuse n'a généralement travaillée que sur un sens.
2. Pas de relais, charretiers à 4 francs par jour.
3. La lieuse emploie environ 6 kilog. de ficelle à l'hectare quand elle est bonne à 105 francs, les liens 6 francs et les tilles 3 francs. Les pièces de rechange ne sont pas comptées, elles sont comprises dans l'amortissement.
4. Année venteuse et humide, il a été fait des déplacements de tas pour empêcher la germination qui se produit principalement dans ceux coupés à la lieuse, en raison de ce que les épis sont réunis à la même hauteur.
5. La lieuse emploie 3 chevaux et les javeleuses 2 chevaux, à 3 francs l'un.

	Dépenses totales.						Dépense moyenne à l'hectare.			
	Moissonn.- lieuse.		Moissonn.-javeleuse.		Sapes et faux.		Moiss.-javeleuse.		Sapes et faux.	
	Blé.	Avoine.	Blé.	Avoine.	Blé.	Avoine.	Blé.	Avoine.	Blé.	Avoine.
	39 h. 72	12 h. 97	39 h. 37	42 h. 52	35 h. 04	1 hect.	1 hect.	1 hect.	1 hect.	1 hect.
Superficies moissonnées.....	39 h. 72	12 h. 97	39 h. 37	42 h. 52	35 h. 04	1 hect.	1 hect.	1 hect.	1 hect.	1 hect.
Détourage 1.....	112.00	20.00	52.00			2.82	1.54	1.32		
Conduc' des machines 2	86.00	24.00	123.00			2.16	1.85	3.25		
Mise en tas des gerbes.	200.85					5.05				
Fauchage et sapage....				1,133.85	760.15				26.66	21.70
Liage 3.....		181.50	474.90	566.95	381.60		14.00	12.06	13.33	10.89
Ficelles, liens, rotins 4.	196.80	87.00	127.60	191.50	137.80	4.95	6.71	3.24	4.50	3.93
Affutage lames, répar 5	36.00	3.00	54.00			0.91	0.62	1.37		
Relever les tas tombés 6	24.00	14.00	47.90	38.00	31.50	0.61	1.08	1.22	0.89	0.90
Huile.....	15.00	3.00	10.00			0.38	0.23	0.26		
Amortissement.....	200.00	75.00	225.00			5.04	5.78	5.72		
Chevaux p. moissonn.	172.00	36.00	192.00			4.33	2.77	4.87		
Totaux.....	1,042.65	448.50	1,311.40	1,930.30	1,311.05	26.25	34.58	33.31	45.38	37.42

1. Les pièces moissonnées étaient de grandes pièces ce qui a permis de diminuer la moyenne de détourage.

2. Les pièces de blé moissonnées étaient restées droites, presque toute l'avoine avait versé par places.

3. 4. La ficelle à 123 les 100 kilog., les rotins à 6 francs et les tilles à 3 francs.

5. Les javeleuses sont revenues souvent à la réparation, les prix des pièces de rechange ne sont pas comptés.

6. Année presque sans eau, mois trois grands coups de vent.

Chronique de la *Société Agricole.*

Revue mensuelle des cours.

Nitrate de soude. — La lutte est des plus vives entre les importateurs et les consommateurs. Les premiers tentent désespérément une nouvelle hausse et pour cela ne négligent point la mise en scène. Après avoir fait partir pour Anvers et Hambourg un voilier et un vapeur qui attendaient le déchargement dans le port de Dunkerque, ils font courir le bruit que le voilier a coulé à quinze jours de Dunkerque.

Rien n'est moins exact : et le voilier en question sera dans quelques jours à Dunkerque.

La culture a tenu bon. Décidée à employer parcimonieusement le nitrate *indispensable*, elle n'a pas fait les achats que le négoce escomptait, et si elle n'a pas obtenu une grosse baisse, elle a du moins empêché la forte hausse que les vendeurs escomptaient.

N'était le débouché énorme de Hambourg, la baisse serait à peu près cer-

taine. Mais le chiffre de la consommation allemande s'annonce tel qu'il semble devoir rétablir l'équilibre.

Conclusion : que ceux qui n'ont pas acheté ne le fassent que suivant leurs besoins ou que, s'ils traitent maintenant, ils prennent la précaution de bien morceler leurs commandes et ne se faire expédier qu'au fur et à mesure des besoins et par petites quantités.

Superphosphates minéraux. — Les affaires sont très actives et les prix toujours très bas. Les négociants du Nord cherchent à introduire dans notre région des superphosphates belges. Plusieurs essais de ces produits n'ont pas donné complète satisfaction.

Nous pensons qu'il est prudent de bien faire préciser l'origine du produit.

Sulfates et chlorures. — Pas de variations dans les prix.

Tourteaux. — Les prix sont toujours très fermes et il y a toutes chances pour qu'ils se maintiennent ainsi jusqu'à fin avril.

Cours des Céréales.

	BLÉS		AVOINES
	Choix	Belle qualité	
7 Février.....	23 20	23 »»	16 60
14 id.	23 »»	22 75	16 70
21 id.	23 15	22 90	16 60
28 id.	23 75	22 60	16 25

Les 100 kilog. gare Paris.

A. B.

Assurances contre la Grêle

L'ABEILLE

Compagnie à PRIMES FIXES.

La première et la plus importante de toutes les Compagnies Grêle fonctionnant en France.

Fondée en 1856 au capital de Huit Millions, **L'Abeille** a toujours payé intégralement et l'année même tous ses sinistres, s'élevant à **Soixante-Treize Millions, dont plus d'un Million pour l'arrondissement de Senlis.**

Le taux de la prime est fixé par la Police et ne peut être augmenté pendant sa durée ; ce taux comprend les frais d'Administration.

Avec son capital social, **des réserves dépassant Quatre Millions** et son important encaissement annuel, qui dépasse l'encaissement réuni de toutes les autres Compagnies à primes fixes, **L'Abeille** ouvre la campagne Grêle avec un actif de plus de **SEIZE MILLIONS.**

RENSEIGNEMENTS, TARIFS ET RÉFÉRENCES

des Agriculteurs sinistrés de l'arrondissement de Senlis sont envoyés par retour du courrier.

A. BONAMY

Délégué de la Société Agricole de Senlis,

AGENT GÉNÉRAL DES QUATRE COMPAGNIES *L'ABEILLE*

(GRÊLE, INCENDIE, VIE, ACCIDENTS)

Rue du Châtel, 25, SENLIS (Oise).

Téléphone 44

Le Mardi, au Marché de Senlis.

Le Mercredi, à la Bourse du Commerce, à Paris.

Le Samedi, au Marché de Crépy.

La superficie des exploitations garanties par **L'Abeille**, dans l'arrondissement de Senlis, est de **23.600 hectares.**

SOCIÉTÉ AGRICOLE DE SENLIS

CAPITAL : 141.000 FRANCS

La Société peut acheter en ce moment pour le compte de ses Associés et à des conditions *très avantageuses*, tous engrais des meilleures marques.

Elle achète pour leur compte tout ce qui est nécessaire, engrais, tourteaux, instruments, liens et ficelles, charbons, essences pour moteurs, bestiaux, etc.

Elle leur fait crédit pour trois, six mois ou plus, moyennant 1 fr. ^o/_o par trois mois.

Elle leur prête les fonds qui leur sont nécessaires sur warrants de leurs meules, alcools en bacs, etc.

Prière aux Cultivateurs d'adresser les commandes et les demandes pour ceux qui voudraient en faire partie, à M. BONAMY, 25, rue du Châtel.

Téléphone 44.

ETABLISSEMENTS DE LIANCOURT (Oise)

les plus importants de France

pour la Construction des INSTRUMENTS ARATOIRES

A. BAJAC *

Ingénieur-Constructeur Breveté S. G. D. G.

SEUL GRAND PRIX. La plus haute Récompense pour les Machines Agricoles françaises à l'Exposition universelle de 1889.

Charrues bisocs et trisocs, Scarificateurs, Extirpateurs, Herses en tous genres, Rouleaux ondulés et Croskills.

MATÉRIELS pour grande Culture à Vapeur et par Treuils à Manège

MATÉRIELS COMPLETS pour la culture rationnelle de la Betterave à sucre.

CHARRUES-BRABANTS DOUBLES

NOUVELLE HERSE ECROUTTEUSE-EMOTTEUSE

le meilleur des brise-molles.

ROULEAUX SPÉCIAUX POUR BETTERAVES — HOUES A CHEVAL

Arracheurs perfectionnés à 1, 2 et 3 lignes.

M^{ON} ALBARET^{O. ✱, O. M. A}

G. LEFEBVRE-ALBARET^{O ✱, O ✱}, G. LAUSSE DAT^(E. C. P.) ET Cie

Machines à Battre fixes et portatives.

Machines à Vapeur fixes, locomobiles et demi-fixes.

MACHINES AGRICOLES

Atelier de Construction et Administration à LIANCOURT-RANTIGNY (Oise),

Magasin et Bureau à Paris, 9, rue du Louvre (près la Bourse du Commerce).

221 Médailles d'Or

91 Médailles d'Argent — 18 Diplômes d'Honneur et d'Excellence.

MACHINES A VAPEUR FIXES
GÉNÉRATEURS DE TOUS SYSTÈMES
MACHINES A VAPEUR LOCOMOBILES, DEMI-FIXE
CHAUDIÈRES TIMBRÉES A 7 KILOS
MACHINES A VAPEUR VERTICALES
CHAUDIÈRES A BOUILLEURS CROISÉS
MACHINES A BATTRE PORTATIVES DE TOUTES FORCES
MACHINES A BATTRE FIXES
POUR GRANDES, MOYENNES ET PETITES EXPLOITATIONS
MANÈGES FIXES, DEMI-FIXES ET PORTATIFS
MACHINES A BATTRE SPÉCIALES POUR LE MIDI DE LA FRANCE
MOULINS ET CONCASSEURS — BRISE-TOURTEAUX
HACHE-MAIS ET FOURRAGES A ÉLÉVATEUR POUR L'ENSILAGE
LAVEURS — COUPE-RACINES — ÉGRENOIRS DE MAIS
MOISSONNEUSES SIMPLES, COMBINÉES ET LIEUSES
FAUCHEUSES AVEC MOUVEMENTS DE PIQUAGE, A 1 ET 2 CHEVAUX
RATEAUX - FANEUSES - SEMOIRS EN LIGNES PERFECTIONNÉS
HACHE-PAILLE DE TOUTES FORCES — COUPE-RACINES
PRESSES A FOURRAGE CONTINU, A HAUTE DENSITÉ

INSTRUMENTS DE PESAGE

*Ponts à Bascules. — Bascules romaines et au dixième
Bascules spéciales pour le pesage des Bestiaux.*

Envoi franco, sur demande, des Catalogues illustrés.